

TP « RESPONSABLE DE PETITE OU MOYENNE STRUCTURE »

PUBLIC VISÉ

- Toute personne souhaitant préparer un diplôme reconnu et/ou acquérir une expérience professionnelle.

PRÉREQUIS

- BAC ou Équivalent
- Goût du challenge et intérêt pour le travail en équipe

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR GROUPE

- Aucune limite de participant par groupe
- Entrées et sorties permanentes durant toute l'année

JUSTIFICATION DE L'ACTION

- Référentiel d'évaluation des certificats de compétences professionnelles «Responsable de petite ou moyenne structure» du 20 septembre 2023.

DURÉE DE L'ACTION

- Contrat d'Alternance : formation mixte et périodes en entreprise
1 456 heures en entreprise et 404 heures de formation
- Examen visant le titre professionnel : 1 heures 35 minutes
- Autre contrat : durée ajustable selon le niveau et le mode de financement. (exemple POEI : 450 heures maximum)

CONTENU THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Diriger et gérer une entreprise, un établissement, une association, de moins de 50 salariés
- Analyser la structure, ses interactions et la positionne sur le territoire
- CCP 1 : Diriger une structure avec une équipe
 - Développer une vision systémique de la structure
 - Inscrire la structure dans son territoire
 - Manager et animer une équipe
- CCP 2 : Mettre en œuvre l'objet social de la structure
 - Adapter l'offre de la structure à la demande
 - Organiser et développer la diffusion de l'offre
 - Organiser la production
- CCP 3 : Établir et présenter un rapport d'activité
 - Analyser le bilan de structure
 - Analyser le compte de résultat de la structure
 - Rédiger le rapport d'activité de la structure

SANCTION DE L'ACTION

- Titre professionnel Responsable de petite ou moyenne structure (niveau 5 équivalent BAC +2)
- La validation partielle du TP est possible sous la forme de l'obtention d'un bloc de compétences
- Poursuites de parcours : Bachelor (niveau 6 équivalent Bac + 3)

DEBOUCHES

- Responsable adjoint de PME / Chef de service / Manager / Responsable d'agence / Responsable d'équipe



CODES DE LA FORMATION

- Formacode 13254 – Direction PME
- Formacode 35054 – Gestion PME
- Formacode 32663 – Management de projet
- Formacode 13280 – Conduite de projet
- Code ROME : M1302 Direction de petite ou moyenne entreprise

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE GÉNÉRAL

Obtenir le titre professionnel «
Responsable de petite ou
moyenne structure »

- Fiche RNCP 38575

ANALYSE DES BESOINS DES BÉNÉFICIAIRES

- Les besoins sont définis en fonction des résultats aux tests de prérequis et de l'entretien avec le bénéficiaire.

MOYENS D'ENCADREMENT

- Organisme de formation déclaré à la DREETS disposant d'un service administratif et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs
- CFA certifié Qualiopi
- CFA agréé pour accueillir les sessions d'examens

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formateurs dotés d'une expérience professionnelle dans le domaine de la gestion de profit.
- Support de formation élaboré et actualisé par UPYZI à disposition des apprenants en ligne
- Apprentissage en synchrone et asynchrone
- Étude de cas concrets, QCM, jeux de rôles
- Suivi régulier des apprenants
- Visite en entreprise pour échanger avec le tuteur

QUALITÉ DE LA PRESTATION

- La qualité de la formation préalable ne saurait être garantie si la durée pédagogique effective et les moyens techniques requis ne sont pas respectés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIVIDUELLE DES ACQUIS

- Évaluations formatives
-
- Présentation projet (00h45min)
- Entretien technique (00h30min)
-
- Entretien final (00h20min)

MOYENS TECHNIQUES REQUIS

- Un équipement informatique type tablette ou ordinateur doté d'une si possible d'une webcam.
- Une connexion internet

TYPES DE FINANCEMENT

- France Travail
- OPCO
- CPF
- Collectivités territoriales
- Personnel

HANDICAP, SECURITE, FORMATION

- Pour tout besoin spécifique et afin d'adapter notre prestation, contactez notre référent handicap, par courriel: contact@upyzi.fr
- Dans l'entreprise d'accueil, l'apprenant respectera le règlement intérieur et les règles d'hygiène et de sécurité propres à l'établissement.

DÉLAI DE RÉALISATION ET TARIF

- Selon le calendrier disponible sur le site
- Entrées et sorties permanentes
- Dans le cas d'un financement CPF et selon les CGU du Compte Formation, l'inscription à une session doit se faire au moins 11 jours ouvrés avant le 1er jour de la formation